

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**Compte-rendu succinct de la 1067e réunion du CAD, tenue le 15 octobre 2019**

Le projet de compte rendu succinct [DCD/DAC/M(2019)9] a été approuvé à la réunion du CAD du 18 novembre 2019, au point 2 du projet d'ordre du jour annoté [DCD/DAC/A(2019)15], et il est maintenant diffusé en tant que document FINAL. Le comité a aussi approuvé de déclassifier cette version finale.

Personne à contacter : Eric Bensel ; [eric.bensel@oecd.org](mailto:eric.bensel@oecd.org)

**JT03454816**

## Compte rendu succinct de la 1067<sup>e</sup> réunion du CAD, tenue le 15 octobre 2019

### Point 1. Allocution de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

1. La Présidente du CAD souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués du CAD et demande au Comité d'adopter l'ordre du jour de la réunion, ce qu'il fait sans autre modification.

### Point 2. Approbation du projet de compte rendu succinct

2. La Présidente annonce que la version révisée du compte rendu succinct de la réunion du CAD de juillet 2019 [DCD/DAC/M(2019)6/FINAL] a été approuvée selon la procédure écrite et déclassifiée. Elle demande au Comité d'approuver le compte rendu succinct de la réunion du 10 septembre 2019. L'Union européenne (UE) propose quelques modifications au paragraphe 4, que le Secrétariat intégrera dans une version révisée, pour accord et déclassification selon la procédure écrite.

### Point 3. Exposé du Directeur de la DCD et de la Présidente du CAD

3. Le Directeur et la Présidente informent le Comité de plusieurs évolutions et axes de travail et ont notamment diffusé des informations à jour par voie électronique la veille. La Présidente du CAD informe le Comité des résultats de la réunion de Tidewater, tenue les 10 et 11 octobre à Lyon (France). Après consultation avec les hôtes français, son bureau diffusera prochainement un bref document présentant des mesures spécifiques. Les membres qui souhaiteraient accueillir la réunion de l'année prochaine sont invités à faire part de leur intérêt à son bureau. La Présidente revient également sur plusieurs autres évolutions intéressant le Comité, notamment la collaboration entre le CAD et le Centre de développement, la modernisation de l'APD, un exercice de planification prospective pour la présidence du CAD en 2020 et le Forum mondial sur les réfugiés à venir.

4. La Présidente annonce ensuite que l'Azerbaïdjan a officiellement obtenu le statut de Participant aux travaux du CAD en octobre 2019. M. Seymur Fataliyev, Directeur de l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international (AIDA), présente une vue d'ensemble des activités azerbaïdjanaises de coopération pour le développement et d'aide humanitaire. L'Azerbaïdjan accroît son budget d'aide publique au développement (APD) et se concentre principalement sur l'Asie et l'Afrique, dans des domaines comme les infrastructures et les services sociaux. Le pays coopère avec le CAD depuis 2015, date où il a commencé à communiquer des données sur ses activités à l'OCDE. En 2017, l'Azerbaïdjan a acquis le statut d'Invité auprès du CAD et aujourd'hui, fort de son nouveau statut de Participant, il entend partager son expérience, notamment en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, et mettre à profit les bonnes pratiques du CAD et ses enseignements dans le domaine des statistiques sur le financement du développement, du suivi et de l'évaluation et de l'efficacité de l'aide. Les membres du CAD se félicitent du nouveau rôle que l'Azerbaïdjan jouera au sein du Comité, ainsi que du nouveau processus – plus transparent – de dialogue avec les pays non membres du CAD lors des réunions du Comité et de ses organes subsidiaires.

### Point 4. Suivi des Recommandations du CAD

5. Le Secrétariat a diffusé un document sur le suivi des Recommandations du CAD, qui a été présenté au groupe informel sur le Programme de travail et Budget le 19 septembre 2019. La version actuelle de cette note contient des informations détaillées sur les mesures spécifiques à prendre en 2020 pour donner suite à la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix et à la Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire. Le Directeur annonce que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a demandé à adhérer à la première de ces deux recommandations et que cette demande sera transmise au Comité pour approbation selon la procédure écrite au cours des prochaines semaines. La Direction des

Affaires juridiques a posé le contexte de cette discussion en fournissant des informations détaillées sur l'examen du processus d'établissement des normes à l'échelle de l'OCDE. Un rapport final sur l'état d'avancement de l'examen des normes de l'OCDE sera présenté à la Réunion du Conseil au niveau des Ministres (RCM) en 2021, avant quoi le CAD souhaitera peut-être revoir son plan d'action adopté en 2017.

6. Les membres soulignent l'importance de l'apprentissage entre pairs pour appuyer la mise en œuvre des recommandations du CAD et mettent en lumière le rôle majeur que jouent les examens par les pairs, mais aussi d'autres mécanismes, moins astreignants et plus réguliers, dans le suivi de cette mise en œuvre. Ils mettent également en avant leur propre rôle dans la facilitation de la diffusion des recommandations au niveau de leur pays et demandent au Secrétariat de les aider à élaborer des supports d'information à cette fin. Ils demandent à recevoir des informations plus granulaires sur les activités et le budget proposés pour 2020. Le Directeur confirme qu'aucune ressource ne sera détournée de la Partie I ou des contributions volontaires (CV) existantes en vue de financer ces activités. Le Secrétariat s'emploie à obtenir de nouvelles CV pour financer ces travaux au cours de la période de transition que représente 2020.

#### **Point 5. Soutien des membres du CAD au système multilatéral**

7. Ouvrant la discussion, la Présidente du CAD fait observer qu'en tant que plus gros groupe de parties prenantes et de partenaires du système multilatéral, les membres du CAD ont une influence directe, de par leurs actions, sur l'efficacité du système. Il est essentiel de garantir l'alignement entre les actions des conseils d'administration et celles menées dans les pays partenaires. Le Directeur de la DCD souligne l'importance d'apporter un soutien efficace et de qualité au système multilatéral, qui représente 40 % de l'APD totale. Si le financement multilatéral affiche certaines tendances positives, environ un tiers de ce financement était préaffectées en 2017. Le Secrétariat présente brièvement le document DCD/CAD(2019)50, relevant les raisons fournies par les membres pour soutenir la coopération multilatérale et relever les défis auxquels ils sont confrontés et observant que l'apport de contributions préaffectées aux institutions multilatérales n'est pas dénué de risques. Il ressort des examens par les pairs réalisés par le CAD que la plupart des membres gagneraient à adopter une approche plus cohérente de leur engagement au niveau de l'ensemble de l'administration et du financement des institutions multilatérales. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offre l'occasion aux membres de faire entendre leur voix au sein des mécanismes de gouvernance pour veiller à ce que les plans stratégiques et les stratégies des entités multilatérales soient déterminés par les contextes et les besoins des pays partenaires, de sorte que les contributions de base soient parfaitement en adéquation avec les besoins.

8. Les délégués se félicitent du document et de l'échange de vues qui se tiendra lors de la manifestation consacrée à l'apprentissage mutuel, le 11 décembre 2019. Ils sont d'avis que le rapport prend dûment en compte les principaux défis qui se posent et font état de plusieurs éléments qui pourraient être intégrés à l'analyse. De nombreux délégués font observer qu'il conviendrait de se pencher sur la distinction entre contributions au budget central et contributions préaffectées et notamment sur les différents types de contributions préaffectées, et il est suggéré de faire la distinction entre les fonds communs pluri-institutionnels et multi-donneurs, alignés sur des résultats stratégiques, et les fonds destinés à des projets, largement préaffectés ; il est également suggéré de considérer les contributions volontaires à des systèmes comme celui des coordonnateurs résidents des Nations Unies par exemple comme des contributions de base. Le problème du morcellement du système multilatéral lui-même pourrait également être abordé. Parmi les éléments qui pourraient être examinés lors de la réunion du 11 décembre figurent l'absence de cohérence, en particulier la déconnexion entre le dialogue avec les institutions multilatérales au niveau des pays où les activités de coopération pour le développement sont mises en œuvre et le dialogue avec les sièges et au sein des conseils d'administration ; les approches efficaces pour aider les pays les moins avancés et faire face aux situations de conflit et de fragilité ; l'utilisation des contributions préaffectées comme outil stratégique pour favoriser le changement au sein des institutions. Il conviendrait également de s'interroger sur le moment où le Comité devrait associer les institutions multilatérales à ce débat.

9. Mme Suzanne Steensen, du Secrétariat du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN), fait observer que la participation responsable au système multilatéral constitue

un enjeu pour la coordination et attire l'attention sur la déconnexion qui existe les représentants des membres à New York, Genève et Paris et leurs sièges respectifs, où les représentants des pays viennent ajouter une strate supplémentaire. Le MOPAN s'efforce d'apporter des outils tangibles aux membres pour les aider à piloter leurs réformes. Il évalue si les organisations multilatérales sont en mesure de produire des résultats et examine le degré et les types de préaffectation influant sur la capacité des organisations d'obtenir des résultats au niveau des pays. Le Directeur de la DCD encourage les membres à se pencher sur la question de savoir comment ils pourraient mettre à profit les divers mécanismes hébergés par le Secrétariat – MOPAN, Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), Rapport sur le financement multilatéral du développement, statistiques sur l'APD et communauté de résultats – pour faire avancer le débat.

10. Clôturant la discussion, la Présidente du CAD indique que la prochaine étape sera l'échange de vues qui se tiendra lors de la manifestation d'apprentissage mutuel du 11 décembre, rappelle que la réforme multilatérale ne relèvera pas de la décision du Comité et suggère de s'intéresser aux aspects précis sur lesquels les membres peuvent exercer une réelle influence.

#### **Point 6. Les répercussions de la transformation numérique sur l'espace civique**

11. Le Secrétariat présente le projet de synthèse prospective sur les répercussions de la transformation numérique sur l'espace civique, avec une vue d'ensemble des premières ébauches de scénario et des principales questions stratégiques à examiner par le CAD. Le Comité exprime son ferme soutien à l'égard de cet exercice de prospective et son très vif intérêt pour le contenu de la synthèse. Plusieurs membres commentent le projet. Ils soulignent en particulier l'importance d'introduire des nuances en ce qui concerne les différents types de nouveaux acteurs et de nouvelles formes de militantisme citoyen ; la nécessité d'évoquer la crainte croissante des utilisateurs des technologies numériques et la tendance croissante à l'autocensure ; la notion de responsabilité sociale des entreprises, selon une approche de la technologie fondée sur les droits de la personne, et le rôle important de catalyseurs que peuvent jouer les entreprises de technologie pour renforcer la transparence ; l'essor de l'« autoritarisme numérique », qui menace les modèles démocratiques de gouvernance numérique, et l'urgence accrue d'élaborer des programmes d'assistance à l'appui de la démocratie qui s'attaquent aux menaces numériques.

12. Les membres partagent des exemples de mesures prises par leurs pays respectifs pour faire face à cette problématique, notamment la mise en œuvre de programmes visant à renforcer la résilience numérique des organisations de la société civile (OSC) dans les pays partenaires afin de lutter contre le rétrécissement de l'espace civique, l'apport d'un soutien aux défenseurs des droits fondamentaux numériques et l'élaboration de stratégies numériques qui reconnaissent l'existence des nouvelles menaces numériques et visent à s'y attaquer. Plusieurs membres conviennent que le CAD a un rôle à jouer par rapport à nombre d'implications au niveau de l'action publique décrites dans la synthèse. Les délégués soulignent la nécessité de continuer à associer GOVNET aux prochaines étapes de l'élaboration du document.

13. À la suite de ces observations, plusieurs délégués indiquent qu'ils adresseront des commentaires par voie écrite au Secrétariat. La synthèse est la première d'une série de huit synthèses prospectives qui seront produites et partagées avec le CAD dans le cadre de diverses instances (par exemple, les réseaux) au cours des prochains mois.

#### **Point 7. La coopération décentralisée pour le développement**

14. Le Directeur de la DCD et le Directeur adjoint du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE) présentent les principales conclusions du projet de deuxième rapport conjoint DCD/CFE sur la coopération décentralisée pour le développement, intitulé *Unlocking the Potential of Cities and Regions for Sustainable Development*, ainsi que le futur programme de travail proposé pour renforcer la collaboration entre le CAD/RDPC et les villes et les régions. Le Directeur de la DCD indique que le rapport sera présenté officiellement lors de la deuxième Table ronde de l'OCDE sur les villes et les régions à l'appui des Objectifs de développement durable (ODD), qui se tiendra à Bonn, en Allemagne, le 9 décembre, et invite les membres du CAD à participer à cette dernière (inscription à

l'adresse <https://www.oecd.org/cfe/regional-policy/sdgs-cities-regions-roundtable.htm>). Le niveau infranational jouera un rôle crucial dans la concrétisation des ODD, compte tenu notamment de l'essor de l'urbanisation dans de nombreux pays ; à titre d'illustration, c'est à l'échelle locale, plutôt que centrale, que s'opérera la transition vers une économie à faible émission de carbone. Les membres du CAD déclarent massivement adhérer aux messages véhiculés par le rapport, notamment la nécessité de s'attaquer aux défis liés à la collecte de données sur la coopération décentralisée pour le développement et d'autres types de financement et d'investissement publics infranationaux, afin de faciliter et d'exporter plus efficacement les ressources et l'expertise infranationales et de promouvoir les partenariats multi-niveaux et les réseaux infranationaux. Plusieurs membres relèvent des domaines d'intérêt précis dans le futur programme de travail, dont un dialogue conjoint CAD/RDPC visant à renforcer la collaboration et la coordination sur la coopération décentralisée pour le développement. La Présidente du CAD souligne l'importance, pour les membres du CAD, d'adresser tout retour d'information supplémentaire sur les thèmes évoqués pour la suite des travaux au Secrétariat ([Rachel.morris@oecd.org](mailto:Rachel.morris@oecd.org)) dans les plus brefs délais.

### **Point 8. Point sur les activités des réseaux stratégiques : le GENDERNET**

15. Le Secrétariat présente dans les grandes lignes la session du réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (GENDERNET) des 2 et 3 octobre, ouverte aux parties prenantes, et la réunion réservée aux membres, tenue le 4 octobre. Au cours de ces trois journées de réunion, les participants se sont penchés sur les nouveaux travaux visant à mettre les financements au service de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, sur les derniers enseignements tirés en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, sur les nouveaux travaux menés par la DCD, le GENDERNET et l'INCAF sur l'égalité entre les sexes et les États fragiles, sur les nouveaux travaux relatifs aux approches et aux politiques institutionnelles en matière d'égalité entre les sexes, ainsi que sur les processus internationaux qui se dérouleront en 2020 autour du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme d'action de Pékin et du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les membres du CAD expriment leur satisfaction quant aux thèmes traités lors de cette réunion du GENDERNET et au dynamisme des participants, et plusieurs membres se félicitent de la réunion réservée aux membres, axée sur les priorités émergentes et le futur Programme de travail et Budget. Un certain nombre de membres expriment leur soutien aux axes de travail suivis, notamment la mise en œuvre de la nouvelle Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire ; l'apport de financements accrus et de meilleure qualité et l'élaboration de politiques stratégiques en faveur de l'égalité femmes-hommes ; les nouveaux travaux potentiels sur le changement climatique et l'égalité entre les sexes et la volonté générale de collaborer également avec les autres réseaux. La Présidente du CAD réaffirme l'importance de défendre la cause de l'égalité entre les sexes dans l'ensemble des travaux du Comité, notamment à travers la mise en œuvre des recommandations.

### **Point 9. Synthèse des conclusions**

16. Le Secrétariat fait la synthèse des décisions, points d'action et étapes futures convenus lors de la présente réunion. Le Secrétariat diffusera cette synthèse auprès des membres du Comité par voie électronique.

### **Point 10. Autres questions**

17. Mme Dineo Mathlako, Chef du Secrétariat du Fonds pour la renaissance africaine et la coopération internationale (ARF), en Afrique du Sud, s'adresse au CAD pour présenter les travaux du Fonds. Celui-ci a été créé en 2001 et a l'Afrique pour principal rayon d'action, mais pas exclusivement. La promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance, le développement et l'intégration socioéconomiques, ainsi que l'aide humanitaire figurent parmi ses objectifs stratégiques. L'ARF a entre autres priorités principales celle de finaliser son plan stratégique quinquennal. Il entend établir des partenariats avec d'autres pays et organismes de développement afin de faire progresser ses objectifs de développement.

18. Le délégué de la Corée soulève la question du financement mixte. Il fait le point sur les travaux actuels et invite à accroître le soutien apporté pour aider les institutions de financement du développement

(IFD) et les banques multilatérales de développement (BMD) à libérer le potentiel de ce type de financement. Les délégués conviennent que cette question devrait être soulevée plus fréquemment au sein du CAD. Le Secrétariat informe le Comité que les lignes directrices relatives au financement mixte seront présentées au CAD pour adoption au deuxième semestre 2020. Ce sujet prioritaire ne concerne pas uniquement le CAD et suscite une attention bien au-delà de l'OCDE.

19. Le délégué de la Belgique prend la parole pour tenir le Comité au courant des derniers développements survenus au sein de GOVNET, qui s'est réuni en plénière la semaine précédente. Au cours des réunions, il a notamment été question des débats sur l'ODD 16 tenus lors du forum politique à haut niveau, des activités en cours avec les OSC, des deux nouvelles recommandations du CAD (il a été clairement demandé d'associer GOVNET aux activités de mise en œuvre et de suivi de ces recommandations), de l'autoritarisme croissant et des défis posés par les nouvelles technologies, ainsi que de la manière dont elles sont utilisées.

20. Le délégué des États-Unis donne un aperçu des réunions de l'INCAF qui se tiendront du 6 au 8 novembre et comprendront des réunions des équipes de projet ainsi que des réunions au niveau de la direction.